

# OFFRE DE FORMATION

La Convention Collective Syntec et les accords de branche du secteur des bureaux d'étude techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil



## (Re)découvrir les dispositions de la convention collective Syntec

La convention a récemment évolué avec une refonte d'une grande partie de ses clauses. Ces dernières seront applicables une fois l'extension intervenue.

Il faut donc actualiser ses connaissances, s'assurer de la conformité de sa pratique et de l'applicabilité des règles conventionnelles.

En outre, les stipulations de la convention (appliquées actuellement ou prochainement applicables) ne sont pas toujours claires et posent, parfois, des difficultés d'application. Elles peuvent, dans une certaine mesure, être adaptées à votre organisation, voire écartées.

L'approche pratique et opérationnelle de la formation vous permettra d'appréhender les dispositions de la convention afin de sécuriser votre pratique et mettra en lumière la marge de manœuvre conventionnelle dont vous disposez.



### Public concerné

- Dirigeants
- Directeurs juridiques, Juristes
- Directeurs/Responsables affaires sociales
- DAF
- DRH, RRH, Gestionnaire de paie



- Une approche juridique et opérationnelle
- Un dossier pédagogique et personnalisé



Animée par des avocats du département Droit social de Fidal



Durée : 7 heures



### Objectifs de la formation

- Maîtriser les dispositions de la convention
- Actualiser ses connaissances
- Sécuriser sa pratique
- Faciliter l'adaptation des dispositions de la convention à son entreprise



Un programme spécifique de formation à votre secteur d'activité, couvrant tous les domaines de la convention et adapté au profil et aux besoins de votre entreprise



### **CONTRAT DE TRAVAIL**

**Contenu - Période d'essai - Modification - Rupture**

- Vérifier l'applicabilité des règles de la CCN au regard des évolutions légales / Connaître les nouvelles dispositions conventionnelles
- Évaluer le risque en cas de non-conformité des contrats de travail à la CCN
- Profiter des marges de manœuvre

### **ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

**Obligations pesant sur l'entreprise, Impact sur l'obligation de couverture par un accord ou plan d'action**

- Comprendre le contenu et la portée de la CCN

### **ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE**

**Conditions de mise en œuvre - Indemnisation des salariés - Conséquences du recours à l'APLD**

- Revue des exigences et des dispositions spécifiques de la CCN
- Opportunité de négocier un accord d'entreprise

### **RÉMUNÉRATION**

**Prime de vacances - Classification - Salaires minimaux**

- Maîtriser les dispositions, notions-clés et leur portée
- Désamorcer les problèmes à venir

### **DURÉE DU TRAVAIL ET CONGÉS**

**Congés payés et absences rémunérées - Aménagement du temps de travail - Forfait jours - Heures supplémentaires - Travail du dimanche et travail de nuit**

- Actualiser ses connaissances
- Adapter les dispositions de la CCN à ses besoins
- Éviter les pièges

### **MALADIE/MATERNITÉ/PROTECTION SOCIALE**

**Maladie/Maternité/Paternité - Couverture santé et prévoyance - Retraite**

- Connaître ses obligations
- Avantages/Inconvénients d'adhérer à l'organisme assureur recommandé
- Adapter les dispositions à ses besoins

### **AUTRES**

**IRP - Déplacements - Inventions - Brevets**

- Appréhender les dispositions spécifiques
- Négocier utilement

**BESOIN D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :**  
[direction.communication@fidalformation.fr](mailto:direction.communication@fidalformation.fr) / 01 46 24 30 30